



Numéro 4 - Avril 2021

### A LA UNE

## Le bien-être et le confort des patients ne peut plus attendre : Une nouvelle année sans le Grand Gala du Fonds Guilhem mais pas sans de nombreux projets à réaliser !



Avec la crise sanitaire, le Fonds Guilhem doit, une fois de plus, annuler son Grand Gala Annuel. Cela fait déjà deux ans que cet événement ne peut avoir lieu, ainsi de nombreux projets pour le bien-être et le confort des patients ne peuvent être aidés financièrement.

Cela ne peut pas continuer, c'est pourquoi, cette année nous proposons à nos mécènes de soutenir tout de même ces projets en réservant une table du cœur avec un don de 2000 euros, qui permettra de lancer un appel à projets auprès des équipes du CHU de Montpellier afin de financer des projets pour le bien-être et le confort des patients.

Voici un aperçu des projets qui ont pu être financés grâce à vous lors du dernier Gala en 2019 :

- Amélioration des conditions de prise en soins des patients en fin de vie, et de leur entourage avec l'aménagement d'un espace chaleureux et apaisant pour les patients et leurs accompagnants
- Achat de tablettes numériques au sein du Pôle Gériatrie, pour les patients en soins de longue
- Aménagement des balcons des services du Pôle Cœur Poumons
- Embellissement de la salle d'attente des patients en consultation d'Urologie
- Réalisation d'un nouveau design pour les salles d'attente du Département Imagerie et Cardiologie
- Mise à disposition d'outils (plaquettes, affiches, flyers, jeux) en Consultation ORL/ophtalmologie pédiatrique et pédiatrie générale afin de se détendre avant la consultation et de mieux s'orienter

**C'est grâce à vous que tous ces projets ont pu être réalisés et toutes les équipes du CHU de Montpellier vous en remercie !**

Si vous souhaitez nous soutenir dans cette démarche, prenez contact avec Stéphanie Hernu : [mecenat@chu-montpellier.fr](mailto:mecenat@chu-montpellier.fr) / 06 85 51 98 52

*Le petit plus : sachez qu'en tant qu'entreprise, vous bénéficiez pour ce don d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT de votre entreprise. Ainsi, la table du cœur vous coûte seulement 800 euros après déduction fiscale. Si vous êtes un particulier, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi, la table du cœur vous coûte seulement 680 euros après déduction fiscale.*

### ZOOM SUR :



**L'engagement de nos professionnels est total pour permettre la prise en charge des patients atteints de la Covid-19, mais également des autres pathologies.**

Lors de la première vague, nos équipes furent très touchées de l'immense élan de générosité qui s'est mis en place : gâteaux, repas, messages, séjours-vacances, aides financières et bien d'autres. Grâce aux 180 000 euros récoltés depuis le début de la crise, le personnel va pouvoir avoir des cours de relaxation pendant 1 an, 200 fauteuils de massage et 31 tables de pique-nique vont être mis en place d'ici la fin de l'année pour améliorer leur quotidien.

**Aujourd'hui la troisième vague est bien là et nos équipes sont toujours autant impliquées. La crise sanitaire dure depuis plus d'un an et nos équipes ont toujours besoin de votre soutien.**

Si vous souhaitez apporter votre soutien, contactez-nous !

**Vous souhaitez en savoir plus sur le Fonds Guilhem ou faire un don, contactez Stéphanie HERNU :**  
Fixe : 04 67 33 63 02 - Mobile : 06 85 51 98 52  
[mecenat@chu-montpellier.fr](mailto:mecenat@chu-montpellier.fr)

